

Devenir travailleur handicapé

Bien qu'il n'y ait pas de réel enjeu financier attaché à la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), cette décision revêt un caractère symbolique fort : être ou ne pas être travailleur handicapé. Les équipes des MDPH qui sont chargées d'examiner les demandes s'efforcent, dans un contexte économique difficile, de distinguer les problèmes sociaux des problèmes de santé.

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est attribuée par les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) après examen des demandes par les équipes pluridisciplinaires et les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

L'objectif de ce projet était d'étudier les relations entre les personnes ayant fait une demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et les MDPH. Ce travail s'appuyait sur une enquête réalisée dans deux départements, l'un situé en province dans une région plutôt populaire, l'autre plus aisé situé en région parisienne.

L'octroi de la RQTH n'a pas forcément de conséquences importantes sur la vie de ceux qui l'obtiennent : elle ne garantit pas un emploi, elle ne s'accompagne d'aucune prestation, elle ne s'accompagne pas forcément de la fixation d'un taux d'incapacité. Elle n'est donc pas considérée au sein des MDPH comme une mesure particulièrement importante, elle est rarement discutée en CDAPH, elle est rarement refusée dès lors qu'elle est demandée.

Les chercheurs du laboratoire CeRIES de l'université de Lille ont observé de près la façon dont les commissions fonctionnaient en analysant tout particulièrement les motifs de refus.

L'examen des justifications apportées par les professionnels lors de ces refus permet de comprendre la portée symbolique des décisions qui sont prises : établir la frontière entre handicap et aptitude normale au travail. Si l'accord bienveillant reste la règle très majoritaire, la logique du soupçon est bien présente, et les discussions parfois longues qui aboutissent à quelques refus en sont le révélateur. Malgré les tensions sur le marché du travail, la volonté de distinguer problèmes sociaux et problèmes de santé handicapants est très largement partagée par les professionnels et oriente fortement leurs décisions.

Les tensions sur le marché du travail conduisent à durcir les frontières symboliques alors même que ces frontières sont rendues plus poreuses encore par ce même contexte. La crise économique et sociale est, en effet, plus ou moins directement responsable de dégradations de l'état de santé (usure physique liée à l'intensification des rythmes de travail, syndromes dépressifs liés au chômage...) qui peuvent venir brouiller la frontière entre problèmes sociaux et problèmes de santé handicapants que les MDPH sont censées poser et respecter.

N. B. Les résultats présentés ici sont ceux posés dans le rapport final (2012).

Pour plus d'information sur ce projet

- **Le rapport de recherche est consultable sur le site de la CNSA :**
<https://www.cnsa.fr/documentation/059-caradec-rapport.pdf>
- BERTRAND L., CARADEC V., EIDELIMAN J.-S. « Situating Disability. The recognition of “disabled workers” in France », *Alter. European Journal of Disability Research*, vol. 8, n° 4, 2014, p. 269-281.
- BERTRAND L., CARADEC V., EIDELIMAN J.-S. « Disability and Employability: Professional categorisations and individual experiences at the boundaries of disability », *Alter. European Journal of Disability Research*, vol. 8, n° 4, 2014.
- BERTRAND L., CARADEC V., EIDELIMAN J.-S. « Devenir travailleur handicapé. Enjeux individuels, frontières institutionnelles », *Sociologie*, vol. 5, n° 2, 2014, p. 121-138.
- BERTRAND L., CARADEC V., EIDELIMAN J.-S. « Saisir les personnes. Le fonctionnement des commissions dans l'aide au logement et aux personnes handicapées », in BUREAU M.-C., SAINSAULIEU I. (dir.). *Reconfigurations de l'État social en pratique*, Presses universitaires du Septentrion, 2012, p. 153-166.

À propos du laboratoire

Le Centre de recherches « Individus, Épreuves, Sociétés » (CeRIES) est une équipe d'accueil de l'université Charles de Gaulle – Lille 3. Il rassemble l'ensemble des enseignants-chercheurs et des doctorants en sociologie.

<https://ceries.univ-lille.fr/>

Vincent Caradec, directeur du département Sociologie et Développement social, travaille depuis plus de vingt ans sur les personnes âgées et sur le vieillissement.

<https://pro.univ-lille.fr/vincent-caradec/>

Jean-Sébastien Eideliman est actuellement maître de conférences en sociologie à l'université Lille 3, membre du CeRIES, membre associé du CMH et chercheur en délégation au Cermes3. Ses recherches portent sur le handicap, la famille et les troubles psychiques des jeunes. Après avoir mené à bien des recherches sur les enfants handicapés mentaux, les adolescents atteints de troubles psychiques et les travailleurs handicapés, il travaille actuellement sur les parcours des enfants « agités ».

Contacts

Vincent Caradec

vincent.caradec@univ-lille3.fr

Louis Bertrand

CeRIES-université Lille 3

louis.bertrand@univ-lille3.fr

Référence du projet n° 059

Appel à projets 2009 – Handicap et perte d'autonomie (DREES-Ministère des Affaires sociales et de la Santé)
Titre : *Être reconnu travailleur handicapé, entre logiques institutionnelles et trajectoires individuelles* (V. Caradec).